

QUESTIONS SUR LE FONCTIONNEMENT POUR LES 22-23 SEPTEMBRE

Pour débattre de la structuration des collectifs unitaires anti-libéraux, de la gauche de transformation sociale

Mode d'emploi : les Assises devront définir des règles de fonctionnement pour les collectifs unitaires locaux, pour que leur coordination puisse prendre des initiatives aux plans local et national. Les collectifs unitaires locaux auront donc à débattre de cette question à partir de la réflexion engagée lors de la coordination des 22-23 septembre. La coordination d'octobre pourrait, si l'état de la discussion dans les collectifs unitaires locaux le permet, proposer un texte – une sorte de charte de fonctionnement – que les collectifs unitaires locaux amenderaient en vue des Assises.

Point de départ de la réflexion : la situation actuelle.

Aujourd'hui, les collectifs unitaires locaux sont les produits d'histoires diverses, et non achevées, du courant unitaire de la gauche anti-libérale, de transformation sociale. Il en va de même pour la coordination nationale et le secrétariat national émanant d'elle, qui s'efforcent de coordonner les débats et les activités desdits collectifs et de leur donner une visibilité au plan national, l'autonomie à la base étant la règle. Et à l'heure actuelle, si la composition du secrétariat (qui se réunit toutes les semaines) permet une représentation plutôt équilibrée en termes de "sensibilités" de ce courant, en termes de parité et de diversité générationnelle et géographique elle n'est certainement pas satisfaisante, et ses compétences (hormis son rôle de mettre en œuvre les décisions de la coordination nationale) et son mode de désignation n'ont pas été formalisé-es. Les mêmes questions se posent pour la coordination nationale (qui se réunit en moyenne tous les deux mois). Ces deux instances fonctionnent par ailleurs au consensus.

Hormis lesdites instances, ce qui relie aujourd'hui les collectifs unitaires locaux, en l'absence de listes de diffusion et de discussion à préciser et à mettre sur pied, ce sont le site national et le site d'agrégation des blogs des collectifs unitaires locaux (qui ne semblent pas être utilisés au maximum de leurs possibilités) et les réunions de la coordination nationale, généralement élargie, qui ont posé plusieurs jalons dans la structuration politique et organisationnelle de notre "rassemblement".

Il s'agit donc maintenant de mettre à plat et de faire évoluer ce qui a été mis en place le plus souvent dans l'urgence et de façon empirique, par rapport à un projet politique à préciser lui aussi, qui ne manquera pas de s'inviter dans le débat.

Préliminaire : il faudra sans doute aborder la question difficile de la nature de notre "rassemblement". Toutes les options sont bien entendu envisageables et seront discutées.

Pour aborder la question de nos modes de fonctionnement, il semble qu'il faudrait tenir deux impératifs :

1/ qu'ils permettent de prendre des initiatives au-delà de celles décidées à leur niveau par les collectifs unitaires locaux, et donc aussi au plan national, ce qui suppose une certaine structuration ;

2/ qu'ils n'engagent pas une construction organisationnelle qui ne permettrait pas à toutes les composantes des collectifs unitaires locaux de s'y retrouver et qui oblitérerait en conséquence de possibles recompositions ultérieures...

Nous devons donc discuter du degré de centralisation de l'activité des collectifs unitaires locaux dont le rassemblement a besoin.

Pour initier ce débat de façon concrète une série de questions peuvent être abordées :

*/ Les collectifs unitaires locaux se constituent, définissent leur mode de fonctionnement et délibèrent de leur politique librement. Ils délèguent leurs représentant-es à des coordinations (départementales, régionales, nationale). Plusieurs questions :

- Ces représentant-es sont-ils désigné-es pour une certaine période (et si oui laquelle) ou à chaque fois pour telle réunion ? Y a-t-il une recommandation nationale ou la réponse est-elle du ressort exclusif des collectifs unitaires locaux ?
- La représentation des collectifs unitaires locaux est-elle modulée selon le nombre de leurs militant-es ? Et si oui, comment ? Les collectifs unitaires locaux doivent-ils fournir une liste de leurs militant-es (de leurs adhérent-es) ?

*/ Des coordinations de collectifs unitaires locaux peuvent exister aux niveaux départemental ou régional. Comment prennent-ils des initiatives après consultation des collectifs unitaires locaux, et avec quelle autonomie ?

*/ Une coordination nationale se réunit périodiquement. Questions :

Est-elle formée de représentant-es des collectifs unitaires locaux ou des collectifs "intermédiaires" (départementaux, régionaux) ? Dans le premier cas, elle formerait une assemblée assez large pour penser qu'elle ne pourrait se réunir souvent. Faut-il envisager un mixte (parfois des représentants de tous les collectifs unitaires locaux, plus souvent des coordinations plus réduites) ? Comment sont-elles convoquées ? Comment sont-elles préparées ?

*/ Un collectif d'animation continuera sans doute à être nécessaire au niveau national. Questions (difficiles) :

- Quelles relations avec les collectifs unitaires locaux ? N'étant pas une direction politique, quelles initiatives peut-il prendre néanmoins ? Dans quel cadre et quelle limite ? Dans les cas où les décisions peuvent poser problème, quelle type de consultation des collectifs unitaires locaux ?
- Ce "collectif d'animation" est-il désigné lors des coordinations nationales *ou* formé de représentant-es de collectifs unitaires locaux ? Dans cette seconde optique, comment ces représentant-es sont-ils-elles désigné-es, et par quels collectifs unitaires locaux ? Faut-il envisager un mixte des deux options ? Comment assurer le pluralisme sous tous ses aspects (collectifs unitaires locaux, "sensibilités" politiques, etc.) ? Comment croiser les diverses représentations ?
- Comment assurer l'exigence de parité ?
- Quelle rotation des mandats ?

*/ Des groupes de réflexion et d'élaboration pourraient être mis en place, selon des questions, des problématiques liées (ou non) à l'actualité des luttes. Quelles seraient leurs rapports avec les collectifs unitaires locaux, le collectif d'animation ?

*/ *Last but not least...* Même informel et souple, tout rassemblement militant a besoin d'une trésorerie ! Faut-il une adhésion individuelle (avec cotisation à l'appui) transmise au national *ou* des adhésions dans les collectifs unitaires locaux, gérées par eux (et seulement par eux), à charge pour ces collectifs unitaires locaux de verser une "cotisation" au national pour l'ensemble de leur collectif (modulée *ou* non selon l'effectif) ?